

**PRIX CHRISTOPHE MERIEUX 2010**  
**APPEL A CANDIDATURE**

La Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux de l'Institut de France décerne chaque année un Grand Prix scientifique, intitulé « Prix Christophe Mérieux », destiné à aider la recherche sur

*les maladies infectieuses dans les pays en développement*

*Ce Prix récompense de façon exclusive des équipes de recherche travaillant de manière permanente sur le terrain dans ces pays.*

Le Prix Christophe Mérieux d'un montant de 400 000 euros est réparti de la manière suivante :

- 100 000 euros pour récompenser, à titre personnel, le lauréat responsable de l'équipe
- 300 000 euros pour financer le développement des recherches de l'équipe

Il sera attribué en 2010 dans les conditions ci-après :

**Date limite de dépôt des dossiers : 4 décembre 2009**

**Constitution des dossiers de candidature :**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- le CV du candidat responsable de l'équipe (1 page)
- la composition de l'équipe
- la description des principaux travaux réalisés (2-3 pages)
- le projet de recherche en cours (2 pages)
- la liste des dix principales publications
- un résumé des raisons justifiant la candidature pour le Prix (1/2 page)
- deux lettres d'appui émanant d'institutions extérieures

Les dossiers de candidature sont à adresser, en 15 exemplaires, au :

Bureau des Fondations  
Prix Christophe Mérieux  
Institut de France  
23, quai de Conti  
75270 Paris Cedex 06

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Bureau des Fondations : Tél. : 01 44 41 44 48 – Fax : 01 44 41 44 30

E-mail : [fondations@institut-de-france.fr](mailto:fondations@institut-de-france.fr)